

Stavelot exprime à son collègue toute sa reconnaissance pour lui avoir été «un bon conseiller et un soutien dans les phases si difficiles que nous avons eu à traverser.»

Après la retraite du président de la Cour supérieure de justice, l'éminent Wurth-Paquet, dont nous nous réjouissons de pouvoir publier bientôt la biographie, Thilges prend sa succession à partir du 1. 10. 1879.

A l'audience solennelle d'installation du 23 du même mois, le président Thilges prononça le discours d'usage qui contient, outre l'éloge rendu à son prédécesseur et la bienvenue souhaitée au nouveau Procureur général d'Etat, quelques passages qui sont loin d'avoir perdu de leur actualité.

Après avoir prétendu que «ce n'est qu'avec le concours de ses collègues de la Cour qu'il lui sera possible de satisfaire aux devoirs de sa nouvelle charge, Thilges ajoute que ces devoirs sont d'autant plus impérieux que le juge est chez nous complètement indépendant, et ne relève que de sa conscience et de la loi.»

S'adressant aux membres du barreau, au zèle desquels Thilges attribue le fait que la cour n'a pas d'arriéré (l'heureux temps!), le président Thilges dit: «Vous avez toujours été prêt à plaider, et dans vos conclusions convenablement étudiées et développées, dédaignant les moyens purement dilatoires et les procédures incidentes inutiles, vous avez mis la Cour en situation de rendre des arrêts définitifs.

«Les corps judiciaires ne remplissent complètement leur mission que si la justice est rendue promptement à ceux qui la réclament; le juge cependant ne peut pas statuer sur des demandes qui ne lui sont pas présentées ou qui ne le sont pas dans les formes tracées par la loi»

A bon entendeur, salut!

ACTIVITE AU MINISTERE D'ETAT (1885-1888)

Placé à la tête du gouvernement en 1874, après le départ d'Emmanuel Servais, le baron Félix de Blochausen s'était entouré successivement des directeurs généraux V. de Roebé, A. Funck, P. Eyschen, H. Kirpach et M. Mongenast.

Si l'on a tort de contester tout mérite à cet homme d'Etat, surtout dans le domaine de l'agriculture, il n'en reste pas moins vrai que le 18. 2. 1885 de Blochausen confirma au roi grand-duc sa démission qu'il avait déjà donnée le 5 janvier, lisez: qui lui avait été imposée.

Comme nous aurons l'occasion de parler de cet événement, sensationnel pour nos pères, dans la biographie que nous nous proposons de brosser du ministère d'Etat de Blochausen, nous ne nous y attarderons pas ici et nous céderons tout de suite la parole à Thilges:

«MM. Eyschen et Kirpach ayant aussi donné leur démission en la motivant sur ce que, dans les circonstances données, ils ne pouvaient plus coopérer avec M. de Blochausen à la gestion des affaires publiques, le roi chargea M. Emmanuel Servais de constituer un nouveau cabinet.